



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 49264

Texte de la question

M. Charles Josselin attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les possibilités offertes aux enfants les plus défavorisés de partir en vacances. Le Secours populaire français, en particulier, organise leur accueil dans des familles bénévoles. Dans un contexte social extrêmement difficile, où la marginalisation s'accroît, un tel dispositif possède l'immense mérite de participer à la lutte contre l'exclusion des plus démunis. Il l'interroge sur une mesure propre à encourager des familles à se porter volontaires : ne conviendrait-il pas d'envisager une déduction fiscale qui tiendrait compte des frais réellement engagés par les familles d'accueil ?

Données clés

Auteur : [M. Josselin Charles](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49264

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1140